

Dans le prolongement en mer du champ de gaz d'Hecla, à l'ouest de l'île Melville, deux puits de délimitation ont été forés avec succès, et un sans succès, tous trois à partir de plate-formes de glace renforcées reliées à la terre ferme. L'un des puits a révélé un gisement de gaz en zone profonde dans la couche de grès située sous le réservoir principal de l'île Borden. Le travail de délimitation s'est poursuivi en 1977 par le forage improductif d'un puits à Hecla et d'un puits d'extension en mer du champ gazéifère de Drake Point à l'est de l'île Melville. En juillet 1977, la Panarctic faisait état de réserves prouvées d'un total de 260 milliards de mètres cubes pour les deux champs.

La découverte de pétrole du Bent Horn F-72A dans l'île Cameron en 1975 a été supplantée en 1976 par celle du A-02 à 1.6 kilomètre au sud-ouest, d'une capacité de 865 m³ de pétrole par jour. Deux autres puits de délimitation forés en 1977 ont été abandonnés.

Dans le sud des Territoires du Nord-Ouest, un puits d'exploration sec a été foré en 1976. En 1977, le Kotaneelee YTH-38 de la Columbia Gas *et al*, puits d'extension de la découverte de 1964 près de la rivière North Beaver dans la ceinture sud des contreforts du Yukon, a produit lors des essais 600 000 m³ par jour en écoulement naturel.

Région au large de la côte est. Au large de la côte est, 11 puits ont été forés en 1976, comparativement à 10 en 1975, mais la profondeur forée a diminué; cinq puits ont été forés au large du Labrador, principale région de convergence des intérêts de l'industrie à l'heure actuelle. L'entrée de Petro-Canada dans l'exploration de la côte est au début de l'année a joué un rôle prépondérant dans le forage de six puits au large de la Nouvelle-Écosse en 1976. Aucune découverte n'a été faite sur la côte est en 1976, mais les essais de production ont confirmé la présence d'hydrocarbures au puits Snorri J-90, foré par le groupe Total Eastcan en 1975. Le puits a donné un débit de 275 000 m³ de gaz et 37 m³ de condensat par jour; il s'agit de la troisième découverte en importance de gaz humide faite sur la portion du plateau continental du Labrador pour laquelle le groupe possède un permis. Aucun forage n'a eu lieu au large de Terre-Neuve - Labrador en 1977.

L'activité de forage en 1977 a porté uniquement sur le plateau continental de la Nouvelle-Écosse où deux puits ont été achevés, avec la participation de Petro-Canada. La société a également commencé à travailler sur le premier de cinq puits dans les eaux peu profondes qui entourent l'île de Sable, utilisant une plate-forme de forage auto-élévatrice pour délimiter deux découvertes faites par la Mobil en 1972 et 1973 et faire l'essai de zones productives possibles non forées. Les résultats de ce programme, qui devrait se terminer en 1979, détermineront sans doute la rentabilité d'une production commerciale de pétrole et de gaz dans cette partie du plateau continental.

Les dépenses d'exploration au large de la côte est se sont chiffrées à \$62 millions en 1976, soit une baisse de 22% par rapport à 1975, et les coûts pour 1977 ont été estimés à quelque \$23.5 millions, soit une autre baisse de 62%, résultat de l'inactivité au large du Labrador.

Aucune activité d'exploration n'a eu lieu au large de la côte ouest ou dans la baie d'Hudson en 1976 ou 1977.

Encouragements du gouvernement fédéral

13.4.3

D'autres mesures prises par le gouvernement fédéral ont contribué à l'accroissement de l'exploration. Un bill a été présenté en vue de la création d'une loi sur la surveillance des sociétés pétrolières. Si cette loi est adoptée, elle exigera des sociétés pétrolières qu'elles fassent connaître leurs rentrées d'argent provenant d'une augmentation de recettes, ce qui permettra au gouvernement de s'assurer qu'une bonne part de cette augmentation est investie dans l'exploration et le développement des ressources pétrolières et gazières.

La révision du régime fiscal a constitué un vigoureux encouragement à l'exploration. Les sociétés qui investissent dans la R-D portant sur l'exploration leurs nouvelles recettes provenant du pétrole ou du gaz paient des impôts à des taux moins élevés que les autres. En fait, les dépenses d'exploration et de développement en matière de pétrole et de gaz représentent au moins 70% de la capacité de financement de l'industrie. Depuis 1975, les modifications apportées par le gouvernement fédéral et les provinces en matière d'impôts ont stimulé l'investissement dans l'exploration. L'activité